



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pakistan

Question écrite n° 56216

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la sécurisation du potentiel civil et nucléaire du Pakistan. Il lui demande si la France qui garde une bonne image au niveau du pays pense y jouer un rôle et lequel.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur le rôle que la France serait susceptible de jouer s'agissant de la sécurisation du potentiel civil et nucléaire du Pakistan. En mai 2009, à l'issue de sa rencontre avec le Président Zardari, le Président de la République avait confirmé que la France était prête, dans le cadre de ses engagements internationaux, à coopérer avec le Pakistan dans le domaine de la sûreté nucléaire, afin que son programme se développe dans les meilleures conditions de sécurité et de sûreté. Cette proposition est régulièrement rappelée à nos partenaires pakistanais, auxquels nous faisons également valoir le cadre dans lequel elle aurait vocation à s'inscrire. Comme le sait l'honorable parlementaire, nos obligations internationales de non-prolifération, en particulier au titre des lignes directrices du groupe des fournisseurs de nucléaire (Nuclear Supplier Group - NSG), interdisent l'engagement d'une coopération nucléaire civile avec le Pakistan. En effet, ce dernier, non signataire du Traité de non-prolifération (TNP) n'a pas souscrit, avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), un accord de garanties généralisées permettant le suivi de l'ensemble de ses installations nucléaires. Pour autant, une coopération dans le domaine de la sûreté serait possible, au titre d'une « exception sûreté » qui permet de livrer des équipements nucléaires « essentiels à la sécurité d'une installation », si celle-ci est sous garanties de l'AIEA.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56216

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7302

Réponse publiée le : 4 mai 2010, page 4935